



Présentation des évolutions urbaines sur le quartier Saint-Jean Nord de Villeurbanne

Rencontre avec les entreprises, le conseil citoyen et le conseil de quartier de Saint-Jean

MERCREDI 2 MARS 2022

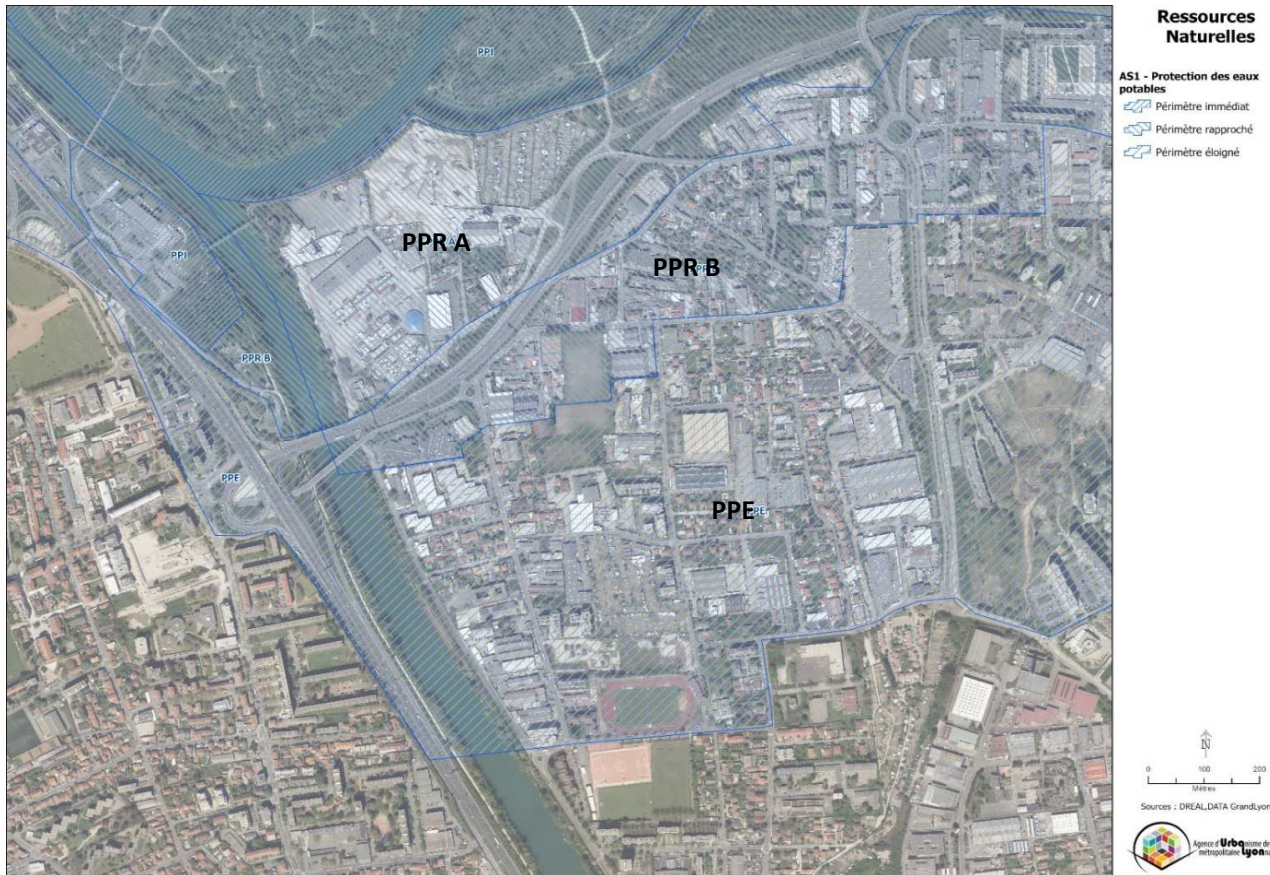
GRAND LYON
la métropole

villeurbanne

L'enjeu majeur de protection de la nappe

UN TERRITOIRE À FORTE SENSIBILITÉ ENVIRONNEMENTALE SITUÉ AU CONTACT DU CHAMP CAPTANT DE CRÉPIEUX-CHARMY : PRINCIPALE RESSOURCE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE (95%) DE LA MÉTROPOLE DE LYON

→ PÉRIMÈTRES DE PROTECTION RAPPROCHÉ (PPR A & B) ET ÉLOIGNÉ (PPE)



Réglementation liée à la protection du champ de captage de Crépieux-Charmy à prendre en compte dans les projets

→ **PRINCIPE GÉNÉRAL : Limiter les activités humaines présentant un risque de pollution de la nappe phréatique** ('Interdire toute activité présentant un risque d'atteinte bactériologique et chimique de la ressource en eau')

-> OPPORTUNITÉ : LA NAPPE PHRÉATIQUE AFFLEURANTE EST UN ATOUT POUR LE BON DÉVELOPPEMENT DU VÉGÉTAL

Les périmètres de projets sur le quartier Saint-Jean

Légende

- Bati
- Canal de Jonage
- Tram T9
- Digue Saint-jean (*étude en cours*)
- ZAC Saint-Jean Sud
30 hectares
- Projet «Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain»
- Etude urbaine Corridor Tram



Des interventions coordonnées aux différentes échelles pour réussir la transformation du quartier Saint-Jean

Le projet urbain de la ZAC sur la partie Sud

9 000 m² de locaux
artisanaux et tertiaires

1 900 nouveaux
logements diversifiés

Nouveaux espaces publics
et requalification des rues

Végétalisation

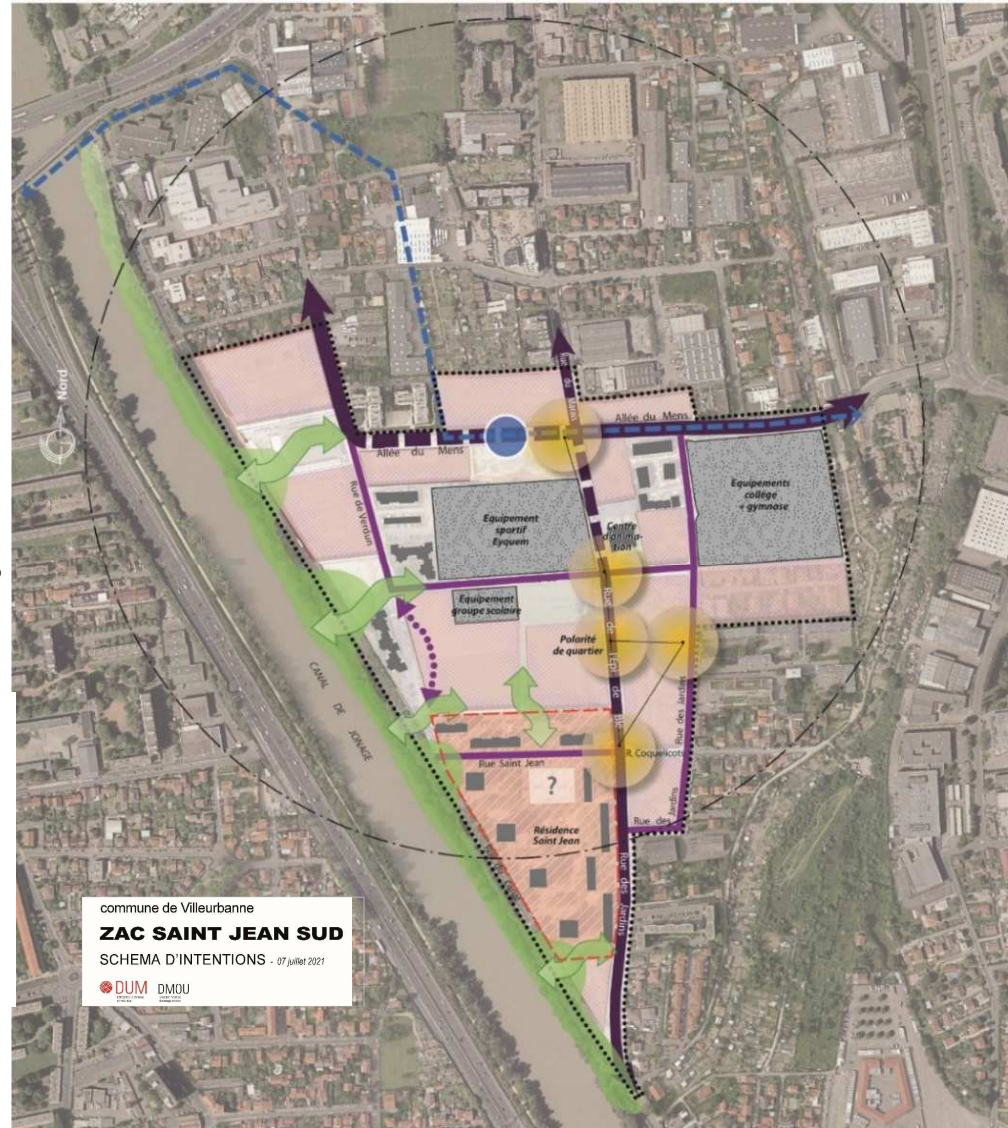
Confort des piétons et des vélos

Vitesses maîtrisées

Un parc de proximité

Des espaces sportifs en accès
libre

Une place, lieu de rencontre de
tous les habitants



Nouveaux équipements
publics et services

Nouveau groupe scolaire

Nouvelle crèche

Nouvelle salle multisport

Déplacement et
modernisation dojo et
salle de musculation

Évolution du
positionnement des
commerces existants et
création de nouveaux
commerces (2000 m²)

**Désignation d'un
architecte en chef de la
ZAC : avril 2022**

Le système d'endiguement de Vaulx-en-Velin/ Villeurbanne Saint-Jean

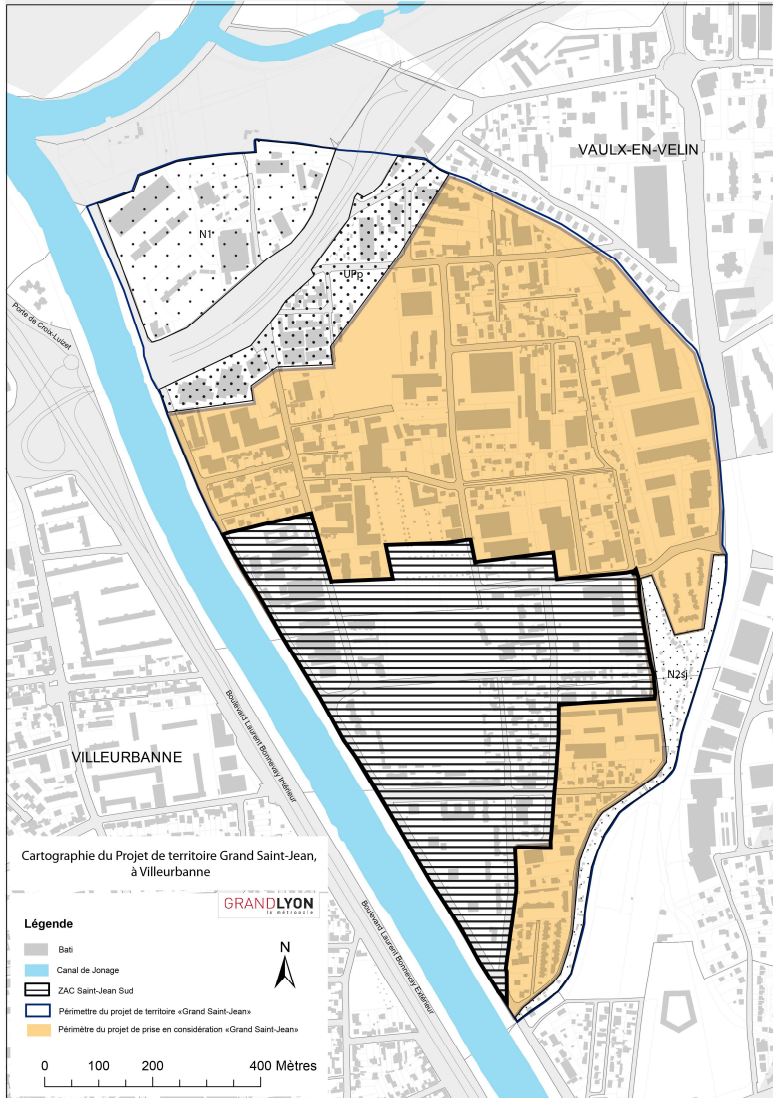


Objectif : conforter et fiabiliser le système d'endiguement

- Études (Métropole) : en cours
- Travaux de reconstruction des digues (Métropole) : à partir de 2026
- Production des nouvelles cartes de risque d'inondation (État) : 2022-2023

-> adaptations du projet urbain Saint-Jean (Nord et Sud) pour intégrer les nouvelles cartes de risque d'inondation

La gestion des autorisations de construire



Objectifs :

- ✓ **Préserver les conditions de développement quantitatives et qualitatives du secteur**
- ✓ **Ne pas surenchérir les coûts des projets de ZAC, de tram T9 et du développement futur sur Saint-Jean Nord**
- Un périmètre de protection sera instauré à partir du 14 mars 2022 qui permettra à la commune de surseoir, si nécessaire, aux demandes d'autorisation de construire
- Une coordination Ville/Métropole/Sytral pour statuer sur les demandes, au cas par cas

La concertation préalable T9 en images

- Du 23 août au 23 octobre 2021

- 23 événements/rencontres rassemblant 1 447 personnes
- 1 296 avis et contributions ont été collectés



+ Retrouvez le bilan des garants et les enseignements du SYTRAL sur t9-sytral.fr

Le franchissement du canal de Jonage à Villeurbanne

Image d'étude

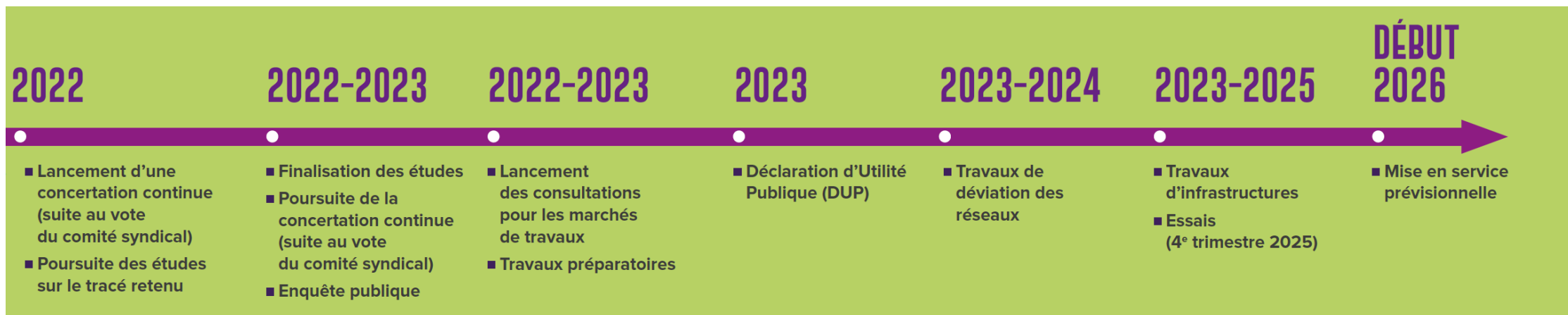


Le franchissement du canal de Jonage à Villeurbanne

Image d'étude



Les grandes étapes à venir



La mise en compatibilité T9/ PLUH

- **La mise en œuvre opérationnelle du tram T9 nécessite une mise en compatibilité du PLUH**

Une partie des jardins familiaux appartenant à General Electric (3500 m²) sera aménagée pour le tramway et les espaces publics connexes (cheminements et pistes cyclables)

Cela nécessite un changement d'affectation au PLUH : suppression de la protection pour les jardins familiaux

-> Objectif de reconstitution sur Saint-Jean de la totalité des surfaces de jardin supprimées en raison du tram T9

- **Concertation préalable du 8 février au 11 mars 2022.**

Dossiers de concertation à disposition du public à l'Hôtel de Métropole, à la Mairie de Villeurbanne et sur le site www.grandlyon.com

Observations du public :

1. Dans les cahiers accompagnant les dossiers de concertation
2. Par courrier, au service urbanisme de la Métropole
3. Par mail , à l'adresse concertationpluh-tramwayT9@grandlyon.com



La Concertation continue de T9: comment s'informer et participer ?

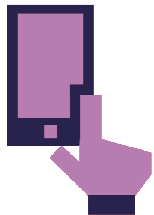


Les prochaines rencontres

- 2/03 : stand mobile au marché du Mas du Taureau, à Vaulx-en-Velin
- 10/03 : atelier sur le secteur la Soie/la Balme/la Tase
- **19/03 : journée T9 à Villeurbanne**
- 8/04 : rencontre avec les associations de cyclistes



Une chargée de relations riverains est à votre écoute et répond à vos questions.
Vous pouvez lui écrire à :
t9-contact@sytral.fr



Retrouvez toutes les informations, comptes rendus des rencontres et inscrivez-vous aux événements sur **t9-sytral.fr**

Vos contacts sur les projets de Villeurbanne Saint-Jean

SYTRAL :

T9-contact@sytral

Information habitants :

Emmanuelle BONNIE – Maison des services publics, 30 rue Saint-Jean

Emmanuelle.bonnie@mairie-villeurbanne.fr

Information entreprises :

Nathalie TIVAN – Développeur économique

Nathalie.tivan@mairie-villeurbanne.fr